OPÉRATEUR(TRICE) EN REPROGRAPHIE

Remplacement indéterminé
Service de la performance organisationnelle et de l'approvisionnement
Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

Le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS) cherche à pourvoir un (1) remplacement indéterminé d'opératrice ou d'opérateur en reprographie au sein du Service de la performance organisationnelle et de l'approvisionnement.

Souhaitez-vous donner un sens à votre travail au quotidien et faire une différence dans la vie scolaire et sociale des élèves? Au CSSDGS, tous les employé(e)s y contribuent, chacun(e) à sa façon.

VOTRE ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Une organisation qui a pour mission la réussite scolaire et sociale de près de 31 995 élèves, dans un réseau de 55 établissements. Découvrez le CSSDGS dès aujourd'hui!

VOS CONDITIONS D'EMPLOI

- Horaire : 35 heures par semaine;
- Salaire : de 25,11 $ à 26,78 $ de l'heure, selon les qualifications, l'expérience et en conformité avec la convention collective en vigueur.

VOTRE MISSION

Imprimer ou reproduire des documents, en noir ou en couleur, en utilisant un ou des appareils, autre qu'un duplicateur offset ou une presse. Effectuer l'assemblage et la finition des documents à l'aide des équipements appropriés.

Pour en savoir plus sur la description de tâches détaillée, consulter le plan de classification.

VOTRE APPORT AU QUOTIDIEN

- Opérer une ou plusieurs imprimantes, photocopieurs, ou tout autre appareil pour la reprographie de documents de tout genre à partir d'un original sur papier ou d'un fichier informatique. Vérifier la qualité des originaux et, au besoin, prendre les mesures nécessaires telles que montage, collage, disposition pour obtenir un produit qui répond aux besoins; alimenter les appareils en matières premières telles que papier, carton et broche; saisir les paramètres dans les programmes en tenant compte des exigences des clients; ajuster les marges et calibrer le contraste; contrôler la qualité en cours de tirage;
- Entretenir les appareils; les approvisionner en encre, les nettoyer et polir les cylindres; remplacer les pièces défectueuses; dans la mesure de sa compétence, réparer ou si requis, voir à ce qu'ils soient réparés;
- S'assurer que les stocks de papier nécessaires, de cartouches d'encres, et autres matières premières, sont disponibles; effectuer des compilations, des rapports et la facturation;
- Contacter la clientèle pour obtenir des informations, conseiller, ou encore pour modifier les commandes;
- Couper, assembler, encoller, trouer, plier, brocher ou plastifier des documents et, pour ce faire, utiliser des outils manuels, électriques ou électroniques tels qu'une plieuse, une foreuse, un massicot, une guillotine, une presse, une boudineuse et une déchiqueteuse;
- Initier au travail les nouvelles opératrices ou nouveaux opérateurs en reprographie.

VOS QUALIFICATIONS

Détenir une des formations suivantes :

- Diplôme d'études professionnelles dans une spécialité appropriée à la classe d'emplois;
- Diplôme de 5e année du secondaire;

OPÉRATEUR(TRICE) EN REPROGRAPHIE

Remplacement indéterminé
Service de la performance organisationnelle et de l'approvisionnement
Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

- Diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétence.

POSTULEZ DÈS MAINTENANT

Le défi vous intéresse? Veuillez soumettre votre candidature en ligne au plus tard le 5 novembre 2026, avant 16h00 en cliquant ici.

Référence de concours : S-2627-025

Le CSSDGS remercie tous les candidats et les candidates de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues.

Le CSSDGS est engagé dans un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Le CSSDGS est assujetti à la Loi sur la laïcité de l'État ainsi qu'aux dispositions amenées par l'adoption du projet de loi 94 depuis le 30 octobre 2025. Cette loi vise notamment à élargir l'interdiction du port de signes religieux à l'ensemble du personnel travaillant ou étant appelé à se présenter auprès des élèves. Cette dernière stipule que tous les membres du personnel doivent exercer leurs fonctions à visage découvert, s'abstenir de porter tout signe religieux et utiliser exclusivement le français dans le cadre de leurs fonctions.